



**C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
12 MARS 2024**

Délibération n° 2024/001

Date de la convocation : 01/03/2024

Membres présents : 09

Membres en exercice : 11

Représenté : 00

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

Etaient présents : Mesdames Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULLAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Marie-Paule BONHOMME, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Dior DEMEULENAERE-SENE, Véronique PETEL-GRAUX

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CUVIER

OBJET : BUDGET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Suite à la délibération 2023-017 du 24 novembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu - le projet de règlement budgétaire et financier adressé aux membres du conseil d'administration et présenté par Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité

1 - d'adopter le règlement budgétaire et financier ci-annexé,

2 - autorise Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Marie-Thérèse CUVIER,

Transmis en Préfecture : 13 mars 2024

Affichage : 13 mars 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,

Sylvie LAROCHE

